



Du côté sud du chœur est placée une statue de la Vierge Marie portant l'Enfant Jésus qui lui caresse le menton. Marie a les cheveux déliés qui pendent dans son dos. C'est là une représentation rarissime de Marie.

Le chemin de croix est fait de personnages en relief polychrome.



Cette église est le reflet d'une population peu nombreuse, qui passe d'un maximum de 345 habitants en 1836 pour descendre à 92 en 2013. Des paroissiens qui, sous l'impulsion de leur curé, l'abbé Sapin (curé de cette paroisse pendant plus de soixante ans), ont eu la volonté de construire une église en payant de leur personne, par exemple en installant le très lourd autel de pierre...

Une modeste église Sainte-Radegonde alors qu'il existe une chapelle Sainte-Radegonde de Marconnay dans la commune de La Grimaudière.



Voir aussi la notice de Parvis sur la chapelle de pèlerinage Sainte-Radegonde de Marconnay, autrefois sur la même commune que Le Verger-sur-Dive.

© PARVIS - 2021

Réalisation : atelier HISTOIRE ET FOI
Centre théologique de Poitiers
www.poitiers.catholique.fr/parvis



Le Verger-sur-Dive (Vienne)

L'église Sainte-Radegonde



« Que les peuples te louent dans les siècles des siècles ».

Psaume 45 (44), 18

Un peu d'histoire

Lorsque, au milieu du 6^e siècle, Radegonde quitte son domaine de Saix en Loudunais pour gagner Poitiers, elle aurait, selon la tradition, franchi la Dive à Marconnay.

Au 11^e siècle, Gautier de Marconnay est cité comme témoin dans deux actes du cartulaire de l'abbaye Saint-Cyprien de Poitiers. Il y a eu à Marconnay une notable forteresse, dont il reste un logis flanqué de tours dominant la Dive.

Le nom de Verger apparaît en 1327, puis Le Verger de Marconnay en 1403.

Il y avait sur les bords marécageux de la Dive une église romane Sainte-Radegonde de Marconnay. Dans le village du Verger ne se trouvait qu'une petite chapelle Saint-Mathurin, vendue comme bien national en 1794.

En 1863, le nouveau propriétaire du château de Marconnay ajouta à son patronyme celui de Marconnay. La commune changea alors le nom de Sainte-Radegonde-de-Marconnay pour celui du Verger-sur-Dive, bien que la Dive soit à environ 1 500 mètres.

L'ancienne église Sainte-Radegonde-de-Marconnay avait été détruite puis vendue. Une église Notre-Dame fut construite au Verger après le rétablissement de la cure en 1849.

A la fin du 19^e siècle, une souscription permit de construire la chapelle actuelle de Sainte-Radegonde à Marconnay.

Au 1^{er} janvier 1973, la commune de Verger et de Notre-Dame d'Or sont associées à la commune de La Grimaudière.

L'église du Verger-sur-Dive

C'est un bâtiment très simple fait d'une salle rectangulaire éclairée par quatre baies de chaque côté. Le mur ouest se termine par un campanile à deux cloches auquel on accède par un escalier au fond de l'église.

On entre à l'église en montant quelques marches. La porte en plein cintre est surmontée d'une croix.



Des marches séparent la nef du chœur. La séparation est aussi marquée par un doubleau.

L'autel

Dans le chœur se trouve l'autel en pierre.



L'autel est évidemment la partie essentielle de l'église car le prêtre y célèbre l'eucharistie.

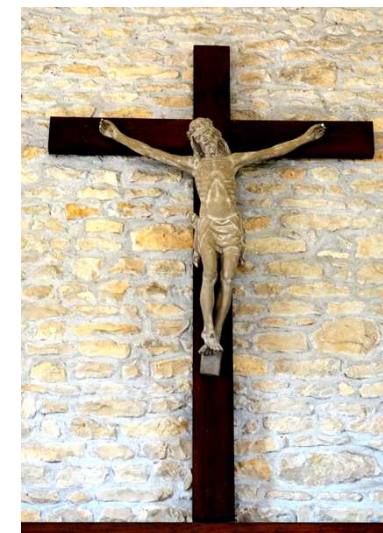
Il est mis en valeur par l'aménagement de l'espace liturgique.



Le tabernacle est placé dans une niche du chevet plat, du côté nord.

Mobilier

Un beau crucifix est placé contre le mur du chevet, derrière l'autel.



C'est vers lui que le regard est attiré lorsque l'on entre dans l'église.